

06 AOUT 2022

De
La Directrice Générale des Impôts
A
Monsieur le Gérant de la Société "

OBJET : Demande d'une attestation de résidence fiscale

REFERENCE : Votre lettre du 06 Juin 2022

Faisant suite à votre lettre citée en référence par laquelle vous avez bien voulu demander une attestation de résidence fiscale pour débloquer le règlement de vos factures avec votre client situé en **Inde**, J'ai l'honneur de vous faire connaitre qu'après examen de votre dossier fiscal, il s'avère que la société "

" est inscrite au fichier des contribuables sous l'identifiant
et elle est assujettie aux impôts en Tunisie selon les dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ainsi la société " " est considérée comme résidente en Tunisie au titre de l'année 2022.

Veillez agréer, monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur Général des Impôts
Signé: Fatima Gharbi Epouse Arbi